

Réalisation d'un diagnostic local en santé environnement en Normandie Guide méthodologique

Mise à jour 10/2020 : années disponibles, sources et accès aux indicateurs

Sommaire

Introduction

Contexte	p. 4
Objectif du travail proposé	p. 5
Structure du guide méthodologique	p. 6

Méthode

Points de repères : définitions et concepts en santé environnement	p. 7
Diagnostic local de santé environnement : de quoi parle-t-on ?	p. 9

Recherche documentaire

Les sources documentaires	p. 13
Espace ressources documentaires (matérialisé ou dématérialisé) pouvant être mobilisées sur le territoire normand	p. 15

Approche quantitative : analyse de données issues des systèmes d'information statistiques et de grandes enquêtes

Contexte démographique et socio-économique	p. 21
Faits marquants en Normandie	p. 22
Contexte démographique	p. 23
Populations sensibles et vulnérables	p. 25
<i>Femmes enceintes, enfants et jeunesse et population âgée</i>	p. 25
Contexte socio-économique	p. 27
Contexte environnemental	p. 31
Faits marquants en Normandie	p. 32

Urbanisation	p. 35
Activités agricoles	p. 36
<i>Surface agricole, taille d'exploitation, part de la production</i>	p. 36
<i>Agriculture biologique</i>	p. 38
<i>Utilisation des pesticides</i>	p. 38
Activités industrielles	p. 40
Activités de transport	p. 42
<i>Offre d'infrastructures de transports (routes, transport en commun, train...)</i>	p. 42
<i>Comportements de mobilité des populations</i>	p. 43
Biodiversité	p. 45
Qualité des eaux	p. 47
<i>Qualité des eaux souterraines</i>	p. 47
<i>Qualité des eaux de surface</i>	p. 48
<i>Qualité de l'eau potable</i>	p. 50
<i>Qualité des eaux littorales</i>	p. 52
<i>Qualité des eaux de baignade</i>	p. 53
<i>Zones de pêche à pied récréatives</i>	p. 54
Qualité de l'air extérieur	p. 56
<i>Qualité globale</i>	p. 56
<i>Emission et concentration en dioxyde d'azote (NO2)</i>	p. 57
<i>Emission et concentration en Particules (PM10)</i>	p. 59
<i>Concentration en Ozone (O3)</i>	p. 61
<i>Pollens</i>	p. 62
Qualité de l'habitat et des espaces clos	p. 63
<i>Parc potentiellement indigne et logements anciens</i>	p. 63
<i>Potentiel Radon</i>	p. 65
Qualité des sols	p. 67
Environnement sonore	p. 68

Etat de santé et pathologies en lien avec l'environnement	p. 71	Contexte démographique et socio-économique	p. 135
Faits marquants en Normandie	p. 72	Contexte environnemental	p. 142
Vue d'ensemble	p. 75	Etat de santé et pathologies en lien avec l'environnement	p. 171
Cancers	p. 78		
<i>Vue d'ensemble</i>	p. 78		
<i>Localisations prioritaires</i>	p. 80		
<i>Autres cancers en lien avec des facteurs environnementaux</i>	p. 90		
Maladies de l'appareil circulatoire	p. 101		
Maladies de l'appareil respiratoire	p. 104		
Diabète et obésité	p. 108		
Maladies neurodégénératives	p. 112		
Autres pathologies en lien avec un agent environnemental	p. 115		
<i>Intoxication au monoxyde de carbone</i>	p. 115		
<i>Saturnisme</i>	p. 116		
<i>Légionellose</i>	p. 118		
<i>Leptospirose</i>	p. 119		
<i>Maladie de Lyme</i>	p. 121		
<i>Troubles auditifs</i>	p. 122		
Approche qualitative	p. 124		
Entretiens individuels et collectifs	p. 124		
Personnes enquêtées dans le cadre d'un diagnostic santé environnement	p. 126		
Difficultés rencontrées	p. 127		
Ressources documentaires	p. 128		
Méthodologie et concepts	p. 128		
Contexte démographique et socio-économique	p. 129		
Contexte environnemental	p. 129		
Etat de santé et pathologies en lien avec l'environnement	p. 131		
Sources mobilisées	p. 135		

Introduction

Contexte

Le troisième Plan régional santé environnement (PRSE3) 2017-2021 a été signé conjointement par la Préfecture de Région, la Région Normandie et l'Agence régionale de santé. Ce troisième Plan régional santé environnement propose des orientations visant à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé, mais aussi à agir localement pour un environnement favorable à la santé. L'objectif est l'amélioration de la santé des Normands et la réduction des disparités territoriales, avec une attention particulière à la prise en compte des publics plus vulnérables, notamment les femmes enceintes et les jeunes enfants. Ce plan a été élaboré à la lumière des priorités nationales et des spécificités de la Normandie.

Le PRSE 3 est structuré en 5 axes stratégiques, 16 priorités auxquelles répondent des actions (cf. schéma ci-contre).

Plus précisément, les priorités établies dans le PRSE3 sont :

- Améliorer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux littorales,
- Agir en faveur des bâtiments et d'un habitat sain,
- Limiter l'exposition à la pollution de l'environnement extérieur et aux espèces nuisibles à la santé.

Au cœur de ce plan, l'action locale est un élément déterminant de ce plan. Les questions de santé environnementale impliquent en effet l'ensemble des acteurs, en premiers lieu les élus et les collectivités mais également chaque citoyen.

Enfin, des actions pour mieux observer, former et informer afin d'agir ensemble pour un environnement sain est l'un des enjeux du plan de façon transversale.



Objectif du travail proposé

L'observation est l'une des clés pour définir des actions adaptées au contexte, aux besoins d'un territoire et des populations, plus efficaces et faire évoluer les pratiques et les modes de vie. En effet, la connaissance précise du territoire mais également le partage de cette connaissance avec les acteurs locaux et la population permet d'agir dans les territoires sur les facteurs environnementaux susceptibles d'impacter l'état de santé et promouvoir un environnement favorable à la santé.

Afin de **définir les données d'observation pertinentes en santé environnement à l'échelle locale et en faciliter l'accès**, les membres du groupe de travail ayant mené l'état des lieux préalable au PRSE3, ont poursuivi leurs travaux afin de proposer un guide méthodologique pour la mise en œuvre d'un diagnostic local en santé environnement.

Ce guide a donc pour objectif d'accompagner tout acteur ou décideur local souhaitant réaliser un diagnostic local en santé environnement (DLSE) et notamment d'aider aux choix des indicateurs nécessaires ce qui en représente une étape importante. Par contre, il n'a pas pour objectif de détailler toute la démarche de diagnostic local qui est rapidement présentée dans la partie méthode du présent guide.

Comité de rédaction

- Nathalie Lucas et Jean-Luc Fossard, ARS Normandie
- Pascale Gondeaux, DREAL de Normandie
- Sabine Julien et Sébastien Daube, DRAAF de Normandie
- Marie-Pierre Tardieu, Région Normandie
- Myriam Blanchard, Santé publique France Cellule Normandie
- Annabelle Yon, ORS-CREAI Normandie

Structure du guide méthodologique

1. **Méthode** pour réaliser un diagnostic local

Points de repères sur les concepts en santé environnement et la méthodologie employée pour la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement (recherche documentaire, combinaison de méthodologies quantitatives et qualitatives)

2. **Recherche documentaire**

Description et mise à disposition des différentes sources et ressources documentaires régionales en matière de santé environnement utiles pour préparer un diagnostic local. Une présentation des espaces de ressources documentaires (matérialisés ou dématérialisés) pouvant être mobilisés est également proposée.

3. **Approche quantitative : analyse de données issues des systèmes d'information statistiques et de grandes enquêtes**

Sélection d'une centaine d'indicateurs pouvant être mobilisés dans le cadre d'un diagnostic local en santé environnement. Comme pour l'état des lieux préalable au PRSE3, les indicateurs sélectionnés sont classés selon trois axes de travail : contexte démographique et socio-économique, contexte environnemental, et état de santé et pathologies en lien avec l'environnement).

Cette partie représente le cœur du guide méthodologique avec pour chacun des indicateurs sélectionnés la méthode de calcul employée, la source, la périodicité et l'année la plus récente disponible, l'échelon géographique minimum d'analyse possible et/ou recommandé ainsi que le lien direct d'accès à cet indicateur. Pour chacun des indicateurs, des précisions et limites peuvent être également ajoutées en cas de nécessité. Une grille de lecture des fiches d'indicateurs vous est proposée à la page suivante.

4. **Approche qualitative complémentaire**

Point sur les approches qualitatives pouvant être mobilisées, en complément de l'apport des données issues des systèmes d'information statistiques et de grandes enquêtes, dans le cadre d'un diagnostic local en santé environnement avec une description des méthodes les plus souvent employées (entretiens individuels ou de groupe) ainsi que la liste des partenaires pouvant être rencontrés.

5. **Ressources documentaires**

Références bibliographiques citées tout au long du document avec un lien hypertexte pour accéder plus facilement à la ressource.

6. **Sources mobilisées**

Description de chacune des sources (organismes ou grandes enquêtes, base de données) pouvant être mobilisées pour la réalisation d'un diagnostic local en santé environnement. Ces sources sont classées en fonction des trois axes structurants la description des indicateurs. Pour chacune des sources citées sont indiqués : la définition, le type d'indicateurs disponibles pour un diagnostic local en santé environnement, l'échelon géographique le plus fin possible, la dernière année disponible, la périodicité et les limites, compléments et commentaires. Cette partie consacrée aux sources données mobilisées vient compléter les éléments listés dans la partie analyse de données issues des systèmes d'information statistiques et de grandes enquêtes.

Méthode

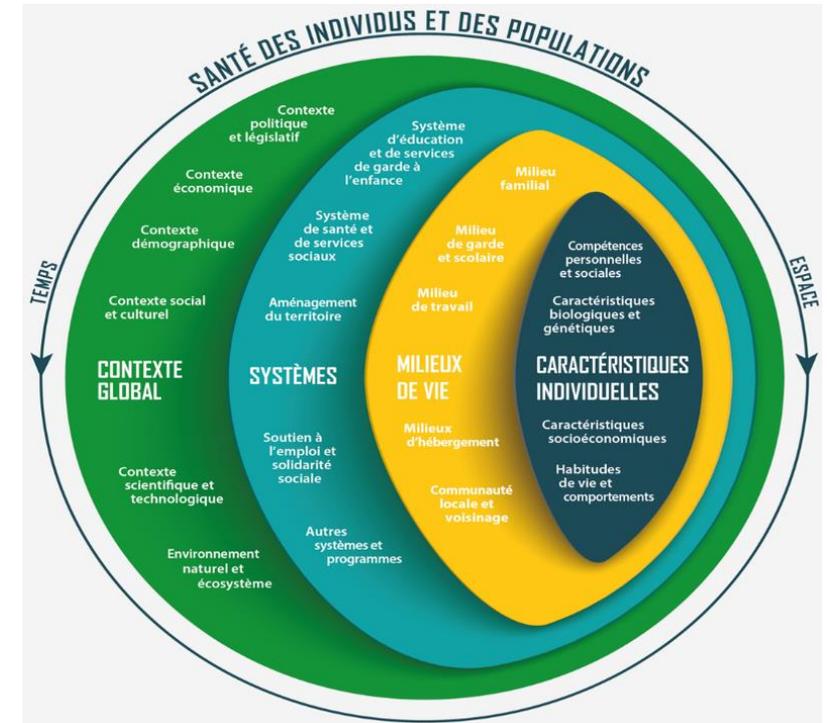
Points de repères : définitions et concepts en santé environnement

La santé, une ressource qui ne se définit pas uniquement par l'absence de maladie

En 1946, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le préambule de sa constitution, a proposé une définition large de la santé afin que cette dernière ne soit plus assimilée uniquement à l'absence de maladie. Depuis, la santé est définie **comme « un état de complet bien-être à la fois physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »**.

En 1986, l'OMS avec la Charte d'Ottawa présentée lors de la première Conférence internationale pour la promotion de la santé a confirmé cette orientation en définissant la santé comme « une ressource et un processus dynamique et global qui doit permettre à chaque individu d'identifier et de réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme le but de la vie ; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques ».

La santé repose donc sur une approche positive et globale et pas uniquement sur la réduction des risques. Elle accorde une part importante à la promotion de la santé et tient compte de l'ensemble des **déterminants environnementaux, sociaux, économiques et individuels**. Ces déterminants se définissent comme étant des facteurs influençant l'état de santé d'une population soit d'une façon isolée, soit en association avec d'autres facteurs (cf. schéma ci-contre) et peuvent être classés dans 4 champs : caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes et le contexte global.



L'environnement, un déterminant important de l'état de santé

La prise en compte de l'impact des risques environnementaux sur la santé est reconnue comme une priorité par l'OMS depuis plusieurs années. **L'OMS définit l'environnement comme l'ensemble des agents physiques, chimiques ou biologiques extérieurs à l'individu ou exogènes constituant son exposition. Sa dégradation serait responsable de 14 % des pathologies dans les pays développés.** L'environnement est ainsi un déterminant important de la santé bien qu'il reste difficile de quantifier la part qui lui est spécifiquement attribuable. Les pathologies en lien avec l'environnement sont en effet la plupart du temps multifactorielles.

Les facteurs environnementaux susceptibles de contribuer à la dégradation de l'état de santé d'une population sont extrêmement nombreux (exposition à des substances chimiques toxiques ou microbiologiques, bruits, éléments naturels, etc.) **et concernent la qualité des différents milieux et du cadre de vie** (l'eau, l'air, le sol, l'habitat, le milieu professionnel). Ceux-ci peuvent avoir des conséquences sur l'état de santé à plus ou moins long terme à travers la survenue d'intoxications aiguës (dans le cas